



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Saint Pétersbourg : L'Autre perle de l'Occident

Du 18 au 22 avril 2022

INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM : Prénom :

Adhérent AFAO: Oui Non Numéro d'adhérent :

Nationalité : Année de naissance :

Adresse complète :

Code Postal : Ville : Pays :

Tél. domicile : Portable :

Email : Profession :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Souhaitez-vous une chambre individuelle ? Oui Non

Si non, si vous souhaitez partager votre chambre et que nous ne trouvons personne, êtes-vous disposé à payer le supplément chambre individuelle ? Oui Non

VOTRE INSCRIPTION POUR CE VOYAGE SERA EFFECTIVE, DÈS RECEPTION À L'AFAO :

1/ de ce formulaire d'inscription dûment rempli et signé, accompagné d'une **copie de votre passeport**, de l'acceptation des **conditions générales de ventes** en troisième page de ce formulaire.

2/ du bulletin d'adhésion à l'AFAO (si vous n'êtes pas déjà adhérent), accompagné du règlement : adhésion de 65 € (célibataire) ou 80 € (couple), chèque à l'ordre de l'AFAO à adresser à l'AFAO au 22 avenue du Président Wilson, 75116, Paris. (Bulletin papier à nous retourner on page 2 ou adhésion en ligne : <https://afao-asso.fr/fr/adhesion-a-l-afao>)

3/ d'un acompte de 150€ au moment de la réservation de votre place, sous forme de chèque adressé au nom de l'agence « Partir ». Le second acompte de 35% du prix du voyage sera à verser auprès de l'agence 40 jours avant le départ. Le solde sera demandé deux semaines avant le départ. (Monsieur Olivier Fossard, directeur de l'agence de voyage « Partir », 43 rue de la Chaussée d'Antin – 75009 Paris, 01-56-02-02-00 ou par email : olivier@partir.fr) . Pour le règlement, si vous payez par carte bancaire, nous vous invitons à communiquer votre numéro de carte par téléphone à Monsieur Arnaud Bertrand, directeur exécutif de l'AFAO. Les six premiers chiffres seront communiqués par courriel à M. Fossard, puis Monsieur Bertrand donnera les derniers numéros par téléphone, ceci afin de sécuriser le processus de paiement.

Le règlement pourra être fait par :

Chèque ou par Carte bancaire (conseillé)

Numéro de carte : _____ / _____ / _____ / _____ Expire fin : _____ / _____

MERCI DE COCHER LES CASES SUIVANTES :

Vous déclarez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes (document joint avec ce bulletin)

Vous déclarez avoir pris connaissance d'une éventuelle modification du prix du voyage, au moment du règlement du solde, selon la fluctuation du taux de change

Date : Lieu : Signature :

Cadre réservé à l'AFAO Reçu par : Le :

Bulletin d'adhésion 2022

Cadre réservé à l'AFAO
N° NOUVEL ADHERENT

Adhérent N°

Première personne : Nom :
Prénom :

Seconde personne : Nom :
Prénom :

NB : Nous vous invitons à préciser les deux prénoms s'il s'agit d'une adhésion couple

Adresse :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

E-mail :

Date de naissance :

Comment vous nous avez connu : Guimet Internet
Relation Réseaux sociaux

Profession passée ou présente :

Sans Arts Asiatiques (cochez la case correspondante à votre choix)

- | | | | |
|----------------------------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Individuel : | 65 € (France) ou 75 € (Étranger) | <input type="checkbox"/> Couple / duo : | 80 € (France) ou 90 € (Étranger) |
| <input type="checkbox"/> Soutien individuel : | 120 € (France) ou 130 € (Étranger) | <input type="checkbox"/> Soutien couple / duo : | 130 € (France) ou 140 € (Étranger) |
| <input type="checkbox"/> Étudiant (-27 ans)*, chômeur* : | 25 € (France) ou 35 € (Étranger) | <input type="checkbox"/> Donateur : | à partir de 250 € ; |

Avec Arts Asiatiques (frais de port inclus)***

- | | | | |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Individuel : | 100 € (France) ou 110 € (Étranger) | <input type="checkbox"/> Couple / duo : | 115 € (France) ou 125 € (Étranger) |
| <input type="checkbox"/> Soutien individuel : | 155 € (France) ou 165 € (Étranger) | <input type="checkbox"/> Soutien couple / duo : | 165 € (France) ou 175 € (Étranger) |
| <input type="checkbox"/> Étudiant (-27 ans), chômeur : | 60 € (France) ou 70 € (Étranger) | <input type="checkbox"/> Donateur : | à partir de 250 € (inclus à l'adhésion); |

*Justificatif de la situation à présenter au moment de l'adhésion

**En incluant un abonnement « Arts Asiatiques » lors de votre adhésion à l'association vous recevrez automatiquement le numéro de l'année (parution en février). Suivre ce lien pour en savoir plus scientifique : <https://publications.efeo.fr/collections/arts-asiatiques>

Modalités de règlement:

- depuis le site internet de l'AFAO (PayPal, CB) : <https://afao-asso.fr/fr/adhesion-a-l-afao>
- par courrier postal (chèque à l'ordre de l'AFAO)
- par virement bancaire : rib joint ci-contre ou depuis notre site : https://afao-asso.fr/images/Adh%C3%A9sion2021/Rib_AFAO.pdf
- sur place (espèces, chèque ou CB) – aux horaires d'ouverture du bureau
- par téléphone (CB – aux horaires d'ouverture du bureau) : 01 53 70 18 77 / 07 70 04 25 91

Dès réception de votre adhésion, nous vous inscrirons automatiquement sur la liste de diffusion de notre newsletter pour être tenu de nos activités à venir, et vous enverrons un reçu fiscal, le timbre de l'année, une brochure et une carte (en cas de première L'association étant reconnue d'utilité publique, le montant de votre cotisation est déductible de 66 % des impôts.

- Si votre carte d'adhérent est illisible ou endommagée, merci de cocher la case ci-après
- Nous vous remercions de joindre, à ce formulaire d'adhésion, une enveloppe timbrée à votre nom pour recevoir votre reçu fiscal.



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
ASS FSE AMIS DE L ORIENT

Domiciliation
SG PARIS KLEBER (03300)
43 AV KLEBER
75784 PARIS

Référence bancaire			
Code banque	Code guichet	N° compte	Cle RIB
30003	03300	00037261167	91

IBAN : FR76 3000 3033 0000 0372 6116 791
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

au courant
adhésion).

vosre timbr

Cadre réservé à l'AFAO

- | | | | | |
|--------------|------------------------------------------------------|---------|-------------|-----------------|
| 1) Reçu le : | Par : | Somme : | Banque : | Date paiement : |
| 2) | ADHESION : Carte + timbre + reçu fiscal envoyés le : | | | Par : |
| 3) | RE-ADHESION : Timbre + reçu fiscal envoyés le : | | | Par : |
| 4) | Traité sur EBP le : | Par : | Remarques : | |



CONDITIONS PARTICULIERES DE GROUPES

ORGANISATION

Les voyages créés par PARTIR, IM 075110120 sont vendus exclusivement par des professionnels titulaires d'une licence délivrée par le Ministère du Tourisme.

L'inscription à l'un de nos programmes implique l'adhésion aux **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE** définies par l'arrêté ministériel du 13 juillet 1992.

CONDITIONS SPÉCIALES A CERTAINS PAYS

Dans certains pays d'Asie, comme le Myanmar (Birmanie), le Laos, le Vietnam, le Cambodge et la Chine, l'activité touristique est gérée par l'État, qui devient organisateur du voyage. Ces organisateurs officiels se réservent le droit de modifier ou même d'annuler sans préavis tout ou une partie du voyage. Aussi les programmes de notre brochure concernant ces pays ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont pas contractuels. Les annulations ou modifications apportées au programme prévu ne peuvent donner lieu à aucun remboursement de notre part.

DEFAULT D'ENREGISTREMENT

Il est de la responsabilité des passagers de se mettre en conformité avec les administrations diverses, en fonction de leur nationalité, en vue de l'obtention des documents nécessaires à leur libre circulation dans les pays visités et selon l'information communiquée par l'agence détaillante, sous sa seule responsabilité. Le défaut d'enregistrement au lieu de départ, quelle qu'en soit la cause, même en cas de force majeure, ainsi que l'impossibilité à prendre le départ suite à la non présentation de documents de voyage nécessaires (passeport en cours de validité, visa, certificat de vaccination, etc.) sont considérés comme des annulations, de même que l'interruption par le client de tout voyage commencé.

DURÉE DE SÉJOUR

Elle inclut le jour de départ et celui du retour.

Nos prix sont calculés sur le nombre de nuits (et non de journées).

Vous pouvez donc être privé de quelques heures de séjour à l'arrivée ou au départ, soit en raison des usages de l'hôtellerie internationale en matière de mise à disposition des chambres, sans pour autant avoir droit à un dédommagement.

Les horaires des avions réguliers ou supplémentaires peuvent varier selon les impératifs de sécurité et d'encombrement.

CONDITION PHYSIQUE-VACCINATIONS-SANTE

Prévoyez la modification de vos habitudes alimentaires, des conditions d'hygiène et des climats différents, un ensemble de déplacements à pied sous le soleil. Il vous appartient de vérifier votre condition physique avant le départ, de vous munir de vos médicaments habituels et d'entreprendre d'éventuels traitements préventifs (paludisme). Vous restez responsables de l'appréciation de ces risques.

LOCATION DE VOITURE

La conduite d'une voiture entraîne un ensemble de risques acceptés. En cas d'accident, certains pays exigent un cautionnement pénal avant de permettre la sortie du territoire.

TRANSPORT AÉRIEN

La responsabilité des compagnies aériennes, de leurs représentants et agents est limitée exclusivement, en cas de dommages, plaintes et réclamations de toute nature, au transport aérien des passagers et des bagages, comme précisé dans leurs conditions de transport. Le billet de passage est seul contrat entre la compagnie et son passager.

Conformément aux conventions de Varsovie et de Montréal réglementant les transports aériens internationaux, le transporteur auquel nous avons confié votre acheminement est responsable du dommage résultant d'un éventuel retard de vol ou d'une avarie (destruction, perte) causé à vos bagages, selon les plafonds édictés par ces Conventions et repris dans les Conditions de Transports annexées à votre billet.

En outre, la réglementation européenne applicable (Règlement CE 261/2004 du 11 février 2004) vous permet, en cas de retard important, d'annulation ou de surréservation de votre vol, d'obtenir du transporteur aérien une prise en charge et une indemnisation, que votre vol soit régulier, charter, sac ou inclus dans un forfait. Un avis en zone d'embarquement vous informe de vos droits en la

matière et en cas de réclamation, une notice énonçant vos droits à indemnisation vous y sera remise. »

RÉDUCTIONS ENFANTS

Enfants de moins de 12 ans : réduction précisée pour chaque destination, car elle varie en fonction des compagnies aériennes et des hôteliers.

Attention, En Asie, la chambre triple est l'équivalent d'une chambre double + 1 lit d'appoint.

RESPONSABILITÉS

Tous les prix, horaires, itinéraires mentionnés dans nos programmes peuvent être modifiés par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, ou qui seraient prises par les prestataires de services locaux auxquels nous nous adressons.

L'organisateur se réserve le droit de remplacer éventuellement un transporteur aérien par un autre, ou un hôtel par un établissement de même catégorie. Par ailleurs, si le voyage ne pouvait avoir lieu en raison d'un nombre insuffisant de participants, nous vous informons au plus tard 21 jours avant la date de départ prévue.

L'organisateur précise que ni les compagnies aériennes, ni lui-même, ne seraient considérés comme responsables lorsque les plaintes éventuelles seraient provoquées par des irrégularités dans le transport aérien. Le terme "irrégularité" couvre naturellement aussi bien l'annulation de vol ou le retard que les modifications d'itinéraires. PARTIR agit en tant qu'intermédiaire entre divers prestataires et sa responsabilité ne saurait être engagée à leur place. La responsabilité de PARTIR est notamment dérogée dans les cas suivants :

- cas de force majeure (grèves, intempéries, guerres, séismes, épidémies...)
 - Formature d'établissements hôteliers
 - Présentation après l'heure de convocation à l'aéroport
- Les frais occasionnés par ces circonstances ne pourront en aucun cas donner lieu à dédommagement.

Les dispositions des présentes conditions particulières complètent en tant que besoin les conditions générales.

ASSURANCES

Si les assurances bagages-annulation et garanties complémentaires ne sont pas comprises dans nos tarifs, Nous vous conseillons d'y souscrire.

D'une manière générale, les sinistres sont à déclarer à la compagnie dans les quatorze jours de leur survenance.

ASSISTANCE-RAPATRIEMENT

L'inscription à l'un de nos voyages (vol et prestations terrestres) et pour ce voyage seul comprend une assurance assistance rapatriement que nous avons souscrite auprès de :

PRESENCE

55 bis rue Edouard Vaillant
92300 LEVALLOIS PERRET
Tél. 0825 002 970 Fax 01 55 90 47 01
N° de contrat : 7 905 894

Les présentes Conditions particulières de Vente sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte de l'application du décret n° 94 490 du 15 Juin 1994 prise en application de l'art. 31 de la loi n°92 645 du 13 juillet